

Règlement de l'exposition

Exposition de DOUVRIN (30/11/2019 ET 1^{er} DÉCEMBRE 2019) - 62138
SALLE DES FÊTES LIRDEMAN - Rue Séraphin cordier

Le service vétérinaire sera assuré de 7H30 à 9H

Nous vous demandons de respecter ces horaires afin que les jugements puissent commencer à l'heure

EN CAS ,DE REFUS , DÙ À LA DÉCISION DU VÉTÉRINAIRE,AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ LE JOUR DE L'EXPOSITION.

N'OUBLIEZ PAS VOS JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT :POUR LES VIREMENTS. **MERCI DE PRECISER VOTRE NOM LORS DE VOTRE VIREMENT**(SI LE VIREMENT EST FAIT PAR UNE TIERCE PERSONNE) .

POUR TOUTE ANNULATION FAITE A PARTIR DU **SAMEDI AVANT L'EXPOSITION SOIT LE 23 NOVEMBRE 2019** L'ENSEMBLE DES FRAIS SONT DUS EN TOTALITE ET NON REMBOURSES. FAUTE DE REGLEMENT A L'AMIABLE, LE TRIBUNAL D'INSTANCE COMPETENT DU DEBITEUR SERA SAISI. LES PAIEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES POUR LE MERCREDI AVANT L'EXPOSITION SI NON 8€ DE FRAIS SERONT AJOUTES AU MONTANT

TOUTE INSCRIPTION SANS SON PAIEMENT, QUI EST DÙ PAR AVANCE, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT GARDES EN ATTENTE

EN ATTENTE DU PEDIGREE, IL EST OBLIGATOIRE DE FOURNIR LE NUMERO D'ACCUSE DE RECEPTION DE LA DEMANDE DE PEDIGREES (CECI CONCERNE LES CHATS FRANÇAIS) EN CE QUI CONCERNE LES CHATONS, LA PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE DEMANDE DE PEDIGREE AU LOOF DOIT ETRE PRODUITE DES RECEPTION OU A L'ENTREE LE DIMANCHE MATIN. LE CATALOGUE SERA ENVOYE PAR MAIL LE VENDREDI AVANT L'EXPOSITION A PARTIR DE 20H

VEUILLEZ VERIFIER S.V.P. VOTRE CONFIRMATION DES RECEPTION, EN CAS D'ERREUR AUCUN CHANGEMENT NE SERA EFFECTUE, LE MATIN DE L'EXPOSITION, SINON DANS CE CAS 5 € SERONT FACTURES. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

Le Président
Le Comité

